

Les enseignants du collège Jean-Jacques Rousseau  
52 rue de la Table de Pierre  
76160 Darnétal

Darnétal, le 6/11/2020

à M WAMBECKE

Inspecteur d'Académie - Directeur académique  
des services de l'éducation nationale de Seine-Maritime  
DSDEN de la Seine-Maritime  
5 place des Faïenciers - 76037 ROUEN CEDEX  
s/c Mme Traoré, Principale du collège Rousseau.

**Objet : URGENCE sanitaire**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le pays est décrété aujourd'hui en état d'urgence sanitaire et est partiellement reconfiné. Et le virus circule plus largement qu'au printemps dernier. Les hôpitaux sont au bord de l'explosion.

En ce qui concerne l'école, les effets du premier confinement sont très lourds en matière pédagogique et psychologique chez bon nombre d'élèves.

Il est donc important de pouvoir maintenir ouverts les établissements. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et de la sécurité des élèves, des familles, des personnels.

Or le protocole dit « renforcé » n'est qu'une illusion. Nous constatons dans notre établissement que la promiscuité est la règle dans de nombreuses salles, dans les couloirs, à la cantine, dans les transports scolaires et risque de rendre caducs tous les efforts fournis par les personnels et par de nombreux élèves pour respecter les gestes barrières depuis des semaines.

Ainsi, nous pensons que l'ensemble de la communauté scolaire est en danger et redoutons la fermeture complète des établissements à très courte échéance.

C'est pourquoi nous demandons de toute urgence que notre collège passe sur un fonctionnement en demi-groupes, afin que l'enseignement se fasse à effectif réduit avec une alternance de jours de présence pour les élèves.

De plus, nous demandons l'embauche de personnels de surveillance et d'entretien de toute urgence.

En cas de refus, nous nous réservons le droit d'utiliser notre droit de grève.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Les enseignants du collège Rousseau de Darnétal.